

Conseil d'administration

ENSAG-UGA

Séance du 09 octobre 2025

Délibération n°

DEL-2025-1009-2

Nombre de membres : 20
Membres en exercice : 20

Quorum début de Séance : 12

Membres présents : 13
Membres représentés : 02
Membre(s) ne prenant
pas part au vote : 00
Nombre de votants : 15

Voix favorables : 13
Voix défavorables : 00

Abstention : 02

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf octobre à quatorze heures,
le conseil d'administration de l'ENSAG-UGA s'est réuni,
sous la présidence de Monsieur Nicolas Dubus, Président
du Conseil d'Administration.

Point à l'ordre du jour :
Budget 2025 – Rectificatif n°1

Membres présents :
DUBUS Nicolas,
DEPOLIER Guy,
LAJARGE Romain,
TIXIER Nicolas,
VETTORELLO Jean-Pierre,
BARDOS Sylvia,
HARRY Camille,
VEILLEROT Marianne,
FEUTREN Alexandre,
PAGIRAS Camille,
PROMAYON Seamus,
LAKHNECH Yassine, représenté par Anne-Catherine Favre (à
partir de 14h30),
POBÉ Pascaline, (à partir de 15h30),

Membres représentés :
RANÇON Blandine (pouvoir à Pascaline POBÉ),
MANOLA Théa, (pouvoir à Nicolas TIXIER)

Membres excusés :
BRESSY Vincent,
MADRENNES Jacqueline,
MOCELLIN Raphael,
KERMEN Pierre,
ROUEDE Emmanuel,



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Délibération n°2 relative au Budget 2025-Rectificatif n°1

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu le décret 2018-109 du 15 février 2018, article 8.I.2
Vu la réunion des Commissions Finances et Ressources du CA du 25 septembre 2025
Vu la présentation faite en séance du Conseil d'Administration de ce jour

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- ✓ pour mémoire, nombre d'ETP du titre 2 : 90.5
- ✓ s'agissant du titre 3 : ETPT dont 45.50 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 6.18 ETPT hors plafond d'emplois législatif
- ✓ 5 314 954 € d'autorisations d'engagement dont :
 - o 2 185 472 € personnel
 - o 2 238 085 € fonctionnement
 - o 891 397 € investissement
- ✓ 5 492 976 € de crédits de paiement dont :
 - o 2 185 472 € personnel
 - o 2 133 176 € fonctionnement
 - o 1 174 328 € investissement
- ✓ 4 533 424 € de prévisions de recettes
- ✓ - 959 552 € de solde budgétaire

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

- ✓ - 959 552 € de variation de trésorerie
- ✓ + 33 717 € de résultat patrimonial
- ✓ + 251 566 € de capacité d'autofinancement
- ✓ - 672 172 € de variation de fonds de roulement

Article 3 :

Les tableaux 1, 2, 4 et 6 présentant les emplois, les autorisations budgétaires, l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont soumis au vote.

Le Budget Rectificatif n°1 du budget 2025 est adopté par le CA à la majorité

Fait le 09 octobre 2025

Le Président du
Conseil d'Administration

Nicolas Dubus



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*